

# PLAN DE RELANCE OÙ EN EST-ON?



## Ile-de-France Agriculteur



1

### L'AIDE AU RENOUELEMENT DES AGROÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES À LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE



Du 4 Janvier 2021 au 31 décembre 2022  
Enveloppe close 135 millions d'euros, complétée jusqu'à 215 millions d'euros, qui y était dévolue, a en effet été en totalité sollicitée.

2

### AGROÉQUIPEMENTS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES



**Programme d'aide aux investissements : 2 000 € minimum et maximum 150 000 € par demandeur (300 000€ pour les CUMA).**

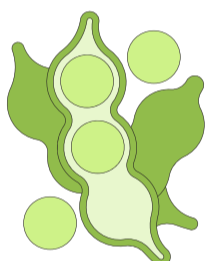


1er appel à projet fermé : 4 janvier 2021 au 2 juillet 2021.  
Enveloppe mobilisée à un peu plus de 50 % (36 M€ sur les 70 M€).

2 appels à projet : du 12 juillet au 31 décembre 2022 dans leur ordre d'arrivée et dans la limite des crédits disponibles.  
(40% prise en charge pour la protection contre le gel/grêle ; 30 % pour les autres protection)

3

### PLAN PROTÉINES VÉGÉTALES



**Deux mesures proposées :**

- **Amont : concernant les investissements matériels**
- **Aval : concernant la structuration de filière**



Mesure amont : deux guichets pour les investissements dans les exploitations pour le développement des protéines végétales : 42 Millions d'euros consommés

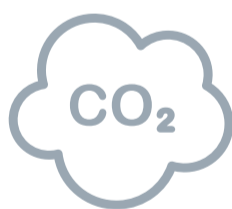


Un troisième dispositif d'appel à projet sera potentiellement ouvert au second semestre

Mesure aval : Dépôt de dossier ouvert pour la structuration de filière du 02/12/2020 au 31/12/2022 : sur 50 Millions d'euros, 75 % ont été consommé mi-avril.

4

### BON DIAGNOSTIC CARBONE



**Enveloppe dotée de 10 millions : Financement à hauteur de 90% de l'accompagnement (et des analyses de terre si option agro-pédologie) pour les nouveaux agriculteurs installés depuis moins de 5 ans**

- Avril 2021 : Sélection des Chambres d'agriculture
- Avril 2023 : Fin de la réalisation des diagnostics carbone.

5

### PROGRAMME "PLANTONS DES HAIES !"



**Enveloppe dotée de 50 Millions d'euros dont 1,4 millions pour l'Île-de-France.**



1er trimestre 2021 : Appel à projet "Animation" (volet B) : 6 structures retenues

23 Juillet : 2 appels à projet "Investissement" (volet A) : Plantation des haies (Taux d'aides : 90%) et implantation d'arbres intraparcellaires (Taux d'aides : 80%)



Dispositif ouvert



Dispositif fermé



Dispositif bientôt ouvert

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DE RÉGION ILE-DE-FRANCE  
ACCOMPAGNE  
LE PLAN  
DE RELANCE

